STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 4 juin 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO PRESENTE LE PROJET DE WOMEN'S EQUALITY ACT

Un projet de loi révolutionnaire traite de l'égalité entre les sexes et rétablit l'Etat de New York comme chef de file des droits des femmes

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo, rejoint aujourd'hui par les membres de la Coalition sur l'Egalité des Femmes, a présenté un projet de loi visant à mettre fin à la discrimination et l'inégalité basées sur le sexe et à rétablir l'Etat de New York comme chef de file des droits des femmes. Si elle est adoptée par l'Assemblée législative, la Women's Equality Act permettra d'obtenir l'équité salariale, de faire cesser le harcèlement sexuel, d'empêcher la discrimination pour cause de grossesse sur tous les lieux de travail, de renforcer les lois sur le trafic d'êtres humains et les protections pour les victimes de violence domestique, de supprimer la discrimination liée à la situation familiale et de protéger la liberté de choix des femmes.

« En 1848, le mouvement des femmes en faveur du droit de vote a commencé en Amérique lors de la première Convention sur les Droits des Femmes à Seneca Falls, Etat de New York. Depuis lors, l'Etat de New York a été à l'avant garde d'importants mouvements sociaux et légaux, qui ont fait progresser l'égalité de traitement de toutes les personnes », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Au fil des ans, cependant, l'Etat de New York a pris du retard dans son rôle de chef de file progressiste sur les droits des femmes. La Women's Equality Act , que je présente aujourd'hui, vise à supprimer l'inégalité entre les sexes dans nos communautés, et à rétablir l'Etat de New York comme chef de file des droits des femmes. »

La Women's Equality Act permettra de :

Obtenir l'équité salariale : Le projet de loi permettra de briser enfin le plafond de verre en ôtant la capacité des employeurs de souligner « tout autre facteur autre que le sexe » pour justifier des disparités salariales et exigera à la place que leur décision de salaire soit basée sur des raisons légitimes. De plus, le projet de loi protègera le droit d'un employeur de partager des informations de salaire avec d'autres employeurs sans crainte de représailles, et augmentera les dommages intérêts aux plaignantes ayant obtenu gain de cause dans les affaires de discrimination liée à l'équité salariale. Actuellement, dans l'Etat de New York, les femmes gagnent 84 % de ce que les hommes gagnent, et au cours de leur

vie, elles gagneront 500 000 $ de moins que les hommes. Les emplois qui sont traditionnellement occupés par des femmes sont beaucoup moins rémunérateurs que les emplois occupés principalement par des hommes. Et, dans l'Etat de New York, une femme qui travaille à plein temps est payée, en moyenne, 42 113 $ par an, alors qu'un homme est payé 50 388 $ par an. En 2013, cela est à la fois inexcusable et absurde.

Mettre fin au harcèlement sexuel sur tous les lieux de travail : La nouvelle loi interdira le harcèlement sexuel sur tous les lieux de travail, quel que soit le nombre d'employés, pour que tous les travailleurs soient protégés. Actuellement, la loi de l'Etat de New York interdit le harcèlement sexuel sur les lieux de travail avec quatre employés ou plus. En 2011, les femmes représentaient 75% des plaintes pour harcèlement sexuel enregistrées auprès de la Division des droits de l'homme de l'Etat de New York, et 83% des plaintes enregistrées auprès de la Commission de l'égalité des chances en matière d'emploi. Plus de 60% des employeurs de l'Etat de New York ont moins de quatre employés.

Eliminer les barrières pour l'indemnisation en cas de discrimination : Le projet de loi permettra aux plaignantes ayant obtenu gain de cause de se faire rembourser les frais d'avocat dans les affaires de discrimination liée au crédit ou à l'emploi et basée sur le sexe. Cela permettra aux victimes, la plupart d'entre elles étant des femmes, d'avoir l'opportunité de revendiquer leurs droits et d'être indemnisées dans les affaires où elles ont eu gain de cause. Actuellement, les plaignantes ne peuvent pas se faire rembourser les frais d'avocat lors d'un procès pour des affaires de discrimination liée à l'emploi, imposant un coût élevé pour entamer une procédure. Environ 77% des affaires de discrimination liée à l'emploi basée sur le sexe enregistrées dans l'Etat de New York sont introduites par des femmes.

Mettre fin à la discrimination liée à la situation familiale : Le projet de loi interdit aux employeurs de refuser du travail ou des promotions à des employés simplement parce qu'ils ont des enfants. En promulguant cette loi, l'Etat de New York serait seulement le 5ème état de la nation à protéger contre la discrimination liée à la situation familiale. Actuellement, la loi de l'Etat de New York interdit seulement la discrimination basée sur la situation familiale dans les domaines du logement et du crédit. La discrimination sur la base de la situation familiale nuit aux femmes avec des enfants, en particulier les femmes dans des foyers pauvres aux faibles revenus.

Mettre fin à la discrimination liée au logement pour les victimes de violence domestique : La nouvelle loi interdira aux propriétaires de faire acte de discrimination envers les victimes de violence domestique. Selon la loi d'Etat actuelle, les victimes de violence domestique ne sont pas protégées contre la discrimination liée au logement, permettant aux propriétaires de rejeter ceux qui ont le plus besoin d'un logement. La discrimination envers les victimes de violence domestique est presque toujours la discrimination envers les femmes, puisque 85% des victimes de violence domestique sont des femmes.

Mettre fin à la discrimination liée aux sources de revenus : Ce projet de loi interdira aux propriétaires de faire acte de discrimination envers les locataires basée sur des sources de revenus légitimes, et maximisera en conséquence la capacité d'une famille à trouver un logement sûr et décent. Puisque les femmes représentent 76% de tous les bénéficiaires de bons de logement, notamment les bons du

programme Housing Choice Voucher (Section 8), de nombreux propriétaires qui refusent de louer aux bénéficiaires de la Section 8 ou à d'autres bénéficiaires d'une aide publique au logement font acte de discrimination envers les femmes.

Protéger les victimes de violence domestique en renforçant les lois sur les ordonnances de protection : Le projet de loi crée un programme pilote qui permet aux victimes de violence domestique de rechercher des ordonnances de protection provisoires par des moyens électroniques plutôt que de se présenter en personne. De plus, ce projet de loi assurera que les ordonnances de protection seront traduites, si nécessaire, et indique clairement qu'une victime de violence domestique qui possède une ordonnance de protection contre son abuseur ne peut être accusée de violer sa propre ordonnance de protection. Actuellement, les victimes de violence domestique rencontrent trop d'obstacles en recherchant une protection plus que nécessaire à l'égard de leurs abuseurs. Ce projet de loi supprimera un grand nombre de ces obstacles, et assurera que les victimes de violence domestique obtiendront la protection dont elles ont besoin.

Renforcer les lois sur le trafic d'êtres humains : Ce projet de loi renforcera les lois actuelles sur le trafic d'êtres humains de l'Etat de New York. Il éliminera, en partie, l'exigence que la coercition ou la contrainte doit être prouvée dans une procédure judiciaire de traite à des fins d'exploitation sexuelle, lorsque les victimes sont des mineurs. De plus, le projet de loi augmentera les sanctions pour l'exercice de trafic d'êtres humains et créera une défense absolue dans les poursuites judiciaires liées à la prostitution si l'accusée était elle-même victime de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Ce projet de loi s'attaque à l'industrie colossale du trafic d'êtres humains en tenant les trafiquants pour responsables, rendant les poursuites judiciaires et l'application de la loi plus efficaces, et offrant de plus grandes protections aux victimes.

Mettre fin à la discrimination liée à la grossesse une fois pour toutes : Le projet de loi créera une protection spécifique qui contraindra les employeurs à prévoir des aménagements raisonnables pour les femmes enceintes. Les protections actuelles pour les femmes enceintes qui travaillent prêtent à confusion et ont été mal interprétées. Certaines grossesses peuvent entraîner des conditions médicales exigeant des aménagements raisonnables sur le lieu de travail.

Protéger la liberté de choix des femmes : Ce projet de loi codifiera la décision de la Cour Suprême, afin de protéger le droit des femmes de recourir à l'avortement avant la viabilité, ou lorsque cela est nécessaire pour protéger sa vie ou sa santé. La loi assurera que les lois de l'Etat de New York sont cohérentes avec la loi du pays. Actuellement, la loi de l'Etat de New York qui protège la liberté de choix des femmes est obsolète et n'est pas conforme aux protections définies dans la décision *Roe v. Wade* et à la pratique courante des États.

Lily Ledbetter, grande militante de l'égalité des femmes et plaignante dans l'affaire américaine de discrimination liée à l'emploi *Ledbetter v. Goodyear Tire & Rubber Co.,* a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour son programme sur l'égalité des femmes en 10 points, qui comprend des lois plus fortes pour assurer l'équité salariale. Son adoption inspirera d'autres états et le gouvernement

fédéral à suivre l'exemple de l'Etat de New York pour soutenir les femmes travailleuses et leurs familles. »

Sara Weddington, avocat représentant Jane Roe dans l'affaire historique *Roe v. Wade* de la Cour Suprême, a déclaré : « Ayant plaidé pour le droit des femmes de choisir dans l'affaire *Roe v. Wade*, je félicite le Gouverneur Cuomo pour sa proposition qui perpétuera ces efforts pour protéger les droits fondamentaux de la liberté de reproduction. Le Gouverneur Cuomo reconnaît que protéger les droits reproductifs est essentiel pour réaliser l'égalité des femmes et instaurer un changement. »

Andrea Miller, Directeur Exécutif de NARAL, a déclaré : « Aujourd'hui est un jour historique pour les 10 millions de femmes de l'Etat de New York. C'est l'aboutissement d'efforts acharnés au nom de la Coalition et du Bureau du Gouverneur et nous sommes très heureux que l'Etat de New York soit sur le point de protéger la liberté de choix en matière de reproduction une fois pour toutes et d'améliorer la vie des femmes et des hommes dans tout l'Empire State. »

Tracey Brooks, Directeur Exécutif, Défenseurs de la planification familiale de l'Etat de New York, a déclaré : « Pendant des années, l'Etat de New York a été à la traîne concernant les mouvements sociaux importants. Le plan complet du Gouverneur sur l'égalité des femmes assure que l'Etat de New York continuera d'être à l'avant-garde sur ces questions. En luttant contre la violence domestique, le trafic d'êtres humains, la discrimination sur le lieu de travail, et la protection de la liberté de choix des femmes, la Women's Equality Act fera avancer avec succès les droits des femmes qui ont été ignorés pendant trop longtemps. »

Donna Lieberman, Directeur Exécutif, Union des libertés civiles de l'Etat de New York (Civil Liberties Union) et membre du comité directeur de la coalition sur l'égalité des femmes de l'Etat de New York (New York Women's Equality Coalition Steering Committee), a déclaré : « La session législative tirant à sa fin, les 10 millions de femmes de l'Etat sont enthousiastes et prêtes à voir la Women's Equality Act votée et adoptée. L'Etat de New York est sur le point de devenir un chef de file de l'égalité des femmes. Il est temps que notre Etat dise Oui à l'équité salariale, à l'amélioration des protections contre le harcèlement sexuel et la discrimination liée à la grossesse sur le lieu de travail, à l'avancée des protections pour les survivants de trafic d'êtres humains et de violence domestique, et de la protection du droit des femmes à prendre leurs propres décisions personnelles concernant leur santé. Les yeux des femmes de l'Etat de New York sont tournés vers l'Assemblée, dans l'attente de voir cette loi historique adoptée. Les électeurs souhaitent voir leurs représentants élus se lever pour les femmes de l'Etat. »

Cynthia DiBartolo, Membre du Conseil exécutif de la Coalition du Travail et des Entreprises de l'Etat de New York et Présidente de la Chambre de Commerce de l'Etat de New York, a déclaré : « L'inégalité basée sur le sexe n'est pas seulement une question morale ; c'est aussi, tout simplement,une mauvaise politique économique. Il ne fait pas de doute qu'assurer l'égalité des chances pour les femmes est crucial pour l'avenir économique de notre Etat. Afin que les entreprises, le travail et l'Etat de New York puissent prospérer, nous devons travailler ensemble pour améliorer le lieu de travail pour les femmes. C'est pourquoi je soutiens la Women's Equality Act . »

French

Bonnie Wong, Présidente, Asian Women in Business (femmes d'affaires asiatiques), a déclaré : « Nous sommes très fières que le Gouverneur ait fait de l'égalité des femmes une priorité de la session législative. Ce faisant, le Gouverneur a fait la preuve de la vision et du leadership nécessaires pour transformer l'Etat de New York en un bastion progressiste de la nation. »

Milagros Baez O'Toole, Président, 100 Hispanic Women, Inc., a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour son annonce d'une Loi révolutionnaire sur l'Egalité des Femmes en 10 points. Le Gouverneur a un historique de réussites dans l'adoption de réformes progressistes et le renforcement du rôle de l'Etat comme chef de file progressiste de la nation. »

Cao K. O, Directeur Exécutif, Asian American Federation (Fédération asiatique américaine), a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour faire de l'égalité des femmes une principale priorité de la session législative. Son programme en 10 points est clair, convainquant, et nécessaire. Nous sommes très fiers de la vision et du leadership du Gouverneur en mettant l'Etat de New York à nouveau à l'avant-garde de la nation en aidant les femmes à obtenir l'égalité. »

Ann Jawin, Présidente, Center for the Women of NY (Centre pour les femmes de l'Etat de New York), a déclaré : « Nous sommes très fières que le Gouverneur a fait de l'égalité des femmes une priorité de la session législative. Ce faisant, le Gouverneur a fait la preuve de la vision et du leadership nécessaires pour transformer l'Etat de New York en un bastion progressiste de la nation. »

Patti LuPone, actrice vedette de Broadway , a déclaré : « Bravo au programme de l'égalité des femmes ! Vous avez tout mon soutien à vos efforts pour réduire la discrimination envers les droits des femmes dans l'Etat de New York. »

Gary Dake, Directeur Général, Stewarts Shop, a déclaré : « En tant que famille et société détenue par ses employés, nous connaissons l'importance de relations à long terme. La discrimination ou l'exploitation sont en opposition directe aux principes de force et stabilité à long terme. Notre main d'oeuvre est aux deux tiers féminine et plus fort sera le groupe, plus fort sera la société en tant que telle. »

Ellen Chesler, agrégé supérieur de recherche, Institut Roosevelt et auteur, Femme de valeur : Margaret Sanger et le mouvement du contrôle des naissances en Amérique, a déclaré : « L'Etat de New York a été un chef de file de la santé reproductive et des droits des femmes depuis près d'un siècle, depuis que Margaret Sanger a ouvert la première clinique de contrôle des naissances du pays à Brooklyn en 1916 - et a été incarcérée pour que les femmes puissent obtenir les soins dont elles avaient besoin. Le programme de l'égalité des femmes du Gouverneur Cuomo promet un autre tournant de même ampleur dans la fière histoire de notre Etat de réaliser des avancées pour les femmes, leurs familles et notre société. »

Suzanne B. Goldberg, Herbert and Doris Wechsler Clinical Professor of Law et et Co-Directeur, Centre du droit sur le sexe et la sexualité, et Directeur, Clinique du droit sur le sexe et la sexualité, à la Faculté de droit de l'Université Columbia, a déclaré : « Protéger les droits reproductifs des femmes est essentiel

pour la protection de l'égalité des femmes. Avec un déferlement d'activité législative dans le pays visant à mettre en danger les droits reproductifs des femmes, le rôle moteur de l'Etat de New York avec le programme sur l'Egalité des Femmes est particulièrement crucial aujourd'hui. »

Kathryn Kolbert, JD, Barnard College Athena Center for Leadership Studies, qui a plaidé dans les affaires *Thornburgh v. ACOG* et *Planned Parenthood (planning familiall) v. Casey* à la Cour Suprême des Etats-Unis, a déclaré : « Ayant demandé deux fois à la Cour Suprême des Etats-Unis de ré-affirmer la loi *Roe v. Wade*, je suis très au fait de la puissance des forces au travail dans tout le pays cherchant à enlever tout son sens à cette décision historique, si ce n'est l'annuler. La proposition du Gouverneur Cuomo pour mettre à jour les lois sur l'avortement de l'Etat de New York, les aligner avec Roe et indiquer clairement qu'une femme a le droit de choisir - indépendamment de ce que font les autres états - ne pouvait pas être plus opportune ni plus nécessaire. »

Nancy Northup, Président Directeur Général, Centre pour les droits reproductifs, a déclaré : « Devant les attaques apparemment répétées concernant la santé et les droits des femmes dans tous les Etats-Unis, l'Etat de New York est désormais en mesure, grâce à une opportunité historique, d'assurer que les 40 ans de protection constitutionnelle pour la santé reproductive et les droits des femmes sont préservés pour ses résidentes. Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour son leadership solide pour protéger la santé, l'égalité, l'autonomie et les droits constitutionnels des femmes dans cet Etat, et j'invite l'Assemblée à adopter ce projet de loi. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418